L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No. 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 16 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

LES AVENTURES DU CHEVALIER D'ÉON.

PREMIÈRE PARTIE.

La Maison de Poste de Péterhof.

CHAPITRE IV.

Les surprises de Valcroissant.

(Suite.)

Comment triompher d'une telle résistance? Comment se venger d'un double affront? Triompher! Blessé et désarmé, il ne le pouvait seul. Il gardait la raison capable de diriger, mais il lui fallait une force habituée à obéir. Siffler au renfort, appeler à son aide le poste de Peterhof, c'était faire une esclandre, un scandale, s'exposer au ridicule. Or, Valcroissant n'avait pas envie d'augmenter celui qu'il ressentait déjà si vivement, et qui résultait de sa défaite seule.

Ce qu'il fallait à Valcroissant, pour tenter de nouveau la fortune et chercher à s'emparer sans bruit d'une belle et maligne captive, c'était un concours muet, subalterne, servile, dévoué d'ailleurs autant qu'efficace.

Un heureux hasard fit que ce concours se présenta à la porte de la salle, sous la figure d'Ivan, le valet d'ordonnance du marquis de Valcroissant,—auquel ses services avaient valu, dans un pays militairement hiérarchisé, le titre et le rang de colonel,—au moment même où le marquis se disposait à aller le requérir et le héler discrètement lui-même.

Tandis que son valet russe,—très préférable en cette occasion à son valet français Champagne, demeuré à Saint-Pétersbourg,—se hâtait lentement sans se douter de l'importance de son intervention avec l'indolence de l'obéissance passive et du dévouement mercenaire, vers la salle où il savait trouver son maître, pour recevoir de lui l'ordre habituel du soir, Valcroissant étanchait, avec son mouchoir de batiste, le sang qui coulait de la blessure de son bras.

Tout en procédant à ce pansement superficiel, il murmurait entre ses dents:

—Touché! Et moi qui me croyais de première force! C'est bien, mademoiselle ou monsieur, vous tirez l'épée comme une Saint-Balmont; et je vous fais mon compliment. Mais ce n'est pas tout que de bien commencer, il s'agit de bien finir, et c'est ce que nous allons voir.

La porte de la salle s'entrouvrit et Ivan parut, s'avançant militairement, la main droite au bonnet.

C'était une sorte de géant, du plus pur type tartare, dont le visage bis, qui semblait cuit sous la selle, respirait une révolution idiote, féroce au besoin. Il n'avait pas d'armes, mais Valcroissant jugea suffisantes les deux masses de ses poings musculeux.

Le dialogue suivant s'engagea entre le maître et le serviteur:

—Ivan!

—Mon colonel.

—Ouvre cette porte et empare-toi, de gré ou de force, morte ou vive, de la personne qui s'est enfermée dans cette chambre. C'est elle qui m'a blessé.

—Oui, mon colonel.

Et Ivan se mit en marche vers la porte désignée. A mi-chemin, se ravisant soudain, il s'arrêta, évidemment tourmenté par un scrupule.

—Qu'est-ce? demanda impérieusement Valcroissant.

—Mais, mon colonel, objecta timidement le colosse, c'est là que doit coucher la demoiselle qui est arrivée ce soir et a dîné avec le seigneur à qui vous m'avez ordonné d'obéir comme à l'impératrice elle-même.

—Eh bien?

—Eh bien! mon colonel, c'est que si c'est à une femme que vous avez affaire, je n'ai, moi, l'habitude de me battre que contre des hommes.

—Tu raisonnes, je crois, imbécile! Un cosaque raisonner! où allons-nous, mon Dieu! Ne t'aperçois-tu pas, double brute, que tu préjuges ce qu'il s'agit précisément de savoir? Moi, je dis que la demoiselle est un homme. Sais tu distinguer un homme d'une femme?

—Oh! une femme, ça me connaît, répondit Ivan scandalisé, dont l'œil s'illumina au souvenir de ses victoires et conquêtes d'office et d'antichambre.

—Eh bien! dit Valcroissant en montrant à son séide, qui ne sourcilla pas, son bras ensanglanté, dis-moi si c'est une main de femme qui porte à un homme comme moi une botte comme celle-là?

—Oh! pour la botte, elle est bonne, ça me connaît, opina sans sourciller l'hercule idiot, sur qui toutefois la vue du sang produisit son effet ordinaire de surprise et de colère, et qui se rua à l'assaut de la chambre désignée à son invasion, en poussant un petit cri guttural d'ogre qui sent la chair fraîche.

Il s'appuya contre la porte, et, dès la première poussée de ce bélier vivant, il devint évident qu'elle ne résisterait pas longtemps, secouée comme elle l'était dans ses gonds, et craquant dans toutes ses jointures.

D'un seul coup de genou de l'assaillant, l'ais inférieur eût même été rompu s'il n'eût été soutenu par le contre-fort du meuble que Mlle de Beaumont avait traîné contre la porte.

Mais cette barricade elle-même ne pouvait la préserver de la violation de domicile à laquelle Ivan, conformément aux injonctions de son maître, préparait les voies avec une silencieuse énergie.

Mlle de Beaumont fit comme le roseau. Elle fléchit pour n'être pas rompue. Elle dégagea sournoisement le rempart de meubles dont la doublure avait seul préservé la porte d'un enfoncement, qu'elle prévint en l'ouvrant subitement toute grande et en se cachant derrière, la cravache à la main (arme rusée par excellence, empruntée par elle à l'inépuisable panoplie de Panine.)

Cette opération de retraite et de brusque recul s'opéra dans les meilleures conditions d'à propos et de succès. C'est-à-dire que la porte ayant cédé au moment même où Ivan, s'arc-boutant des deux bras au chambranle, déployait contre elle toutes les forces de son élan, il arriva ce qui devait arriver, mais ce qu'il ne prévoyait pas, car précipité en avant, à la suite de l'évolution de l'obstacle qui l'arrêtait, de toute la force de son impulsion, il fut projeté sur le plancher, où il meurtrit ses genoux et son nez, et où il chercha en vain, de ses bras agités dans l'espace, quelque point où se retenir.

Pendant qu'il se débarbouillait, comme on dit vulgairement, au milieu des contractions et des convulsions de cette catastrophe, Mlle de Beaumont posant (après avoir refermé la porte) sur la croupe charnue du colosse renversé un pied triomphant de saint Georges vainqueur du dragon, lui caressait les épaules et les oreilles d'une fustigation de premier choix.

Après quoi, saisissant au collet, de son bras nerveux, le patient ébahi, elle le soulevait sur son séant, le redressait d'une irrésistible bourrade, et, ouvrant la porte de la chambre, rejetait au milieu de la salle, d'un élan bien accompagné, la victime imprévue de cette verte leçon donnée par une sylphide à un géant.

La mine piteuse, les yeux hagards, les cheveux hérissés, les oreilles et le visage zébrés de marques violacées, Ivan attendit avec résignation, tout en caressant ses fesses endolories, l'explosion de la colère ou de la pitié de son maître.

Celui-ci, en entendant les trépignements et le bruit des coups sourds, qui avaient témoigné dans l'intérieur de la chambre d'une lutte acharnée, en espérait un autre résultat.

En voyant revenir son allié vaincu comme lui deux fois et si étrangement inégal, Valcroissant ne dissimula pas son désappointement. Et une exclamation énergique de mécontentement provoqua Ivan à une explication qu'il donna en ces termes:

—Mon colonel, les coups de pied, ça me connaît. Eh bien! je n'en ai jamais reçu de pareils. Et quant à la personne enfermée là dedans et qui m'a knouté de si belle façon, ce n'est ni un homme ni une femme, mon colonel, c'est le diable lui-même!

Et Ivan s'enfuit en se signant avec toutes les marques d'une invincible terreur.

—Allons! se dit Valcroissant, il faut, je le vois bien, appeler des renforts. Mais je n'en chargerai personne que moi-même, afin d'expliquer de mon mieux ce qui dans cette affaire est inexplicable.

Au moment où il se dirigeait vers la porte de la salle par où Ivan venait de disparaître, elle s'ouvrit brusquement, donnant passage à Bestucheff, Panine et Douglas.

Le domestique de M. de Valcroissant, battu mais non content, les avait rencontrés et informés en bloc de la mésaventure de son maître et de la sienne, et les avait poussés sur le lieu de la scène, où il les accompagnait de loin, l'oreille basse et le dos courbé.

—Comme vous êtes pâle! Qu'est-ce donc? du sang? Seriez-vous en effet blessé, comme le prétend Ivan, que je ne voulais pas croire.

Ainsi débuta Bestucheff, qui s'avança avec les démonstrations de la plus affectueuse inquiétude vers Valcroissant, lui prit la main tendrement, approcha de lui un fauteuil et l'y fit asseoir sans secousse, tandis que Panine tirait de sa trousse de campagne de la charpie et des bandelettes.

Pour Douglas, il affectait à la fois une tranquillité et une sympathie aussi peu sincères l'une que l'autre. Ce qui le préoccupait surtout, c'était de connaître dans ses détails l'algarade qu'il devinait, et de trouver les moyens d'en esquiver les conséquences.

Il ne broncha point, et demeura d'un calme imperturbable en écoutant Valcroissant répondre aux questions de Bestucheff, non sans une certaine nuance d'impatience et de dépit.

—Ivan a parfaitement eu raison de vous dire que j'étais blessé, comme vous voyez. Mais ce qu'il ne vous a sans doute pas appris, je vais, moi, vous le révéler. C'est votre mademoiselle de Beaumont qui m'a arrangé de la sorte. Une fine guêpe, ma foi! Qui s'y frotte s'y pique!

Cet aveu eut pour écho comme un éclat de rire étouffé dans la chambre où Mlle de Beaumont savourait sa victoire.

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Commencé de la Malle des États-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans. Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression CAMELIA, Capitaine Hanson, partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin; le VENDREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les matins, le dimanche et le mercredi soir.

Le CAMELIA ne fera pas des excursions régulières. Il partira tous les dimanches matin à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie, et le mercredi à l'arrivée du convoi de 9 heures. Il sera de retour le soir.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi précédant celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.
15 mai — Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Excursions du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer très fin marcheur, CAMELIA, Capt. Wm. Hanover, fera régulièrement une excursion le DIMANCHE et le MERCREDI, à Mandeville, Louisburg et Madisonville, à dater de DIMANCHE, 17 mai. Il partira de l'extrémité du chemin de fer, au lac, à l'arrivée du train de 7 heures et demie du matin et, le mercredi, à l'arrivée du train de 9 heures du matin. Il sera de retour à la Nouvelle-Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures et demie. Prix du passage (aller et retour) $1.

COHEN M. SORIA, Agent.
Aux Nos. 18 et 20 de la rue de l'Union.
12 mai.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
J. P. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.
5 août—2m

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ, tous les MARDIS à 5 heures P. M., à dater de MARDI, 4 août.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

FLETA,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jas. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fleta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour fret et passage, s'adresser à LORD & McPEAKE, Agents.
25 juillet—1m. No. 46 de la rue du Camp.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis 5 h. P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,
H. H. Broad, capitaine
J. R. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 108 de la rue de la Commune.
5 août.—3m.

Pour la Côte, Bâton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le bateau à vapeur St. JOHN, capt. Jas. P. McElroy commis, Allen Jumel, part de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour: il quitte Plaquemine tous les JEUDIS et DIMANCHES soir. Il part de Donaldsonville et descend la côte, le jour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No. 20 de la rue Conti.
14mai—3m

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.

HENRY TETE,
Capitaine J. F. Ancoin,
Commis P. A. Charlet.

Pour tous les atterrages de la côte jusqu'à Donaldsonville et du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodaux.

A son retour à la Nouvelle Orléans ce bateau fera ses voyages les dimanches et mercredis en plein jour.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche y compris, et vu l'état de eaux basses du Bayou, le bateau donnera des connaissements avec privilège de transférer son fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET, No 30 rue Conti.
16 juill—1an

Pour Bayou Goula.

Trois voyages par semaine.

SELMA,
A. DUGAS, capitaine.
A. Meynier, commis.

Commençant son service régulier le 15 octobre prochain.

Jours de départ tous les MARDIS et JEUDIS à midi et tous les DIMANCHES matins à 9 heures. Ses jours de retour à la Nouvelle-Orléans sont les MERCREDIS, VENDREDIS et LUNDIS en plein jour.
22août

Pour la Côte,—au dessous de la ville.—Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin.

Pour les Forts, la Station de la Quarantaine, Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères. Le bateau à vapeur EMPIRE, neuf et fin marcheur, capt. A. F. Janfreau, Commis, J. C. Tremoulet, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à la Nlle-Orléans tous les LUNDIS et JEUDIS, vers trois heures de l'après-midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. FERNANDEZ & CO.,
22 sept—12m No 126 de la rue Vieille Levée.

Pour la Côte,—au-dessous de la ville.—Départ tous les MERCREDI et SAMEDI à 10 heures du matin.

Pour les Forts, la station de la Quarantaine, Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères. Le bateau à vapeur

MARY IDA,

capitaine A. J. Ruiz; J. L. Boyd et P. E. Barry, commis;

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à la Nouvelle-Orléans tous les LUNDI et JEUDI de l'après-midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
9 mai—6 m

Germania Insurance Company

Bureau, No 124 rue Commune, NOUVELLE-ORLÉANS.

ÉTABLIE EN 1866.

Capital payé.....$300,000

Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO.....Président
H. ZUBERBIER.....Vice-Président.
EMIL MAIER.....Premier Secrétaire
H. E. MARBURG.....Second Secrétaire
F. BERGER.....Inspecteur

Directeurs:

Geo. Binder, (maison Lessassier & Binder)
A. H. Braughn (maison Braughn, Buck & Dinkelspiel)
P. W. Dielmann, (maison Müller & Dielmann)
R. Greisinger, (maison Clason & Co.)
W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reder, (maison L. Reder & Co.)
Frank Vatter, (maison Vatter & Blank)
H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)
F. M. Zeigler, (maison Schmidt & Zeigler)

J. Armbruster,	J. Kohn,
Adam Gaisser,	Louis Grunewald,
Jacob Hassinger,	H. F. Klumpp,
Hy. Oertling,	H. Schulz,
Thomas Schorr,	R. F. Theurer,
P. Thornhillen,	J. J. Weckerling,
J. Voelkel,	Fred. Del Bondio.

7 mars—1m

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLÉANS.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à sa charte.

CAPITAL.....$300,000.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874.		
Primes d'incendie	$97,624 71	
Primes sur les rivières	15,441 84	
Primes maritimes	13,129 36	
		126,195 91
En moins, primes remboursées		1,450 80
		$124,745 1
Pertes payées dans l'année —		
Pertes par l'incendie	$41,808 80	
Pertes sur les rivières	9,856 12	
Pertes sur mer	10,589 14	
	$61,752 76	
Réassurances	6,025 39	
Loyer	3,300 00	
Taxes	3,005 90	
Réduction (rebate)	12,775 08	
Dépenses, escomptes et intérêts	5,804 84	
Réserve pour risques non terminés	22,000 00	124,464 46
Réserve pour réclamations non réglées		$960 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Prêts garantis	$ 4,800 38	
Prêts garantis par hypothèque	30,005 10	
Effets à recevoir pour primes	19,304 72	
Actions, bons et autres obligations	152,794 06	
Propriété foncière	4,264 65	
Primes en voie de recouvrement	19,304 65	
En caisse	11,411 39	
		$251,349 02

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi ce onzième jour du mois de mai 1874.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

— DIRECTEURS —

L. F. GÉNÉRES,	J. J. FERNANDEZ,
W. B. SCHMIDT,	ED. BURTHE,
J. BAYLE,	A. CHIAPELLA,
A. BONNECAZE,	V. MASSMAN,
B. SALOT.	

VAPEURS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront du quai 50, Rivière Nord:

WASHINGTON, Lachesnez, samedi, 5 sept.
VILLE-DE-PARIS, Danré, samedi, 19 septembre.
PEREIRE, Ponzoz, samedi, 3 octobre.
FRANCE, Lemarie, samedi, 17 octobre.

PRIX DU PASSAGE (vin compris) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $75.

Billets d'excursion à prix réduits.

Installation gratuite pour quelques passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent, ou qui en reviennent, en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques et fatigues de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en économisant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York, ou à L. GRAND, Agent, 109 Gravier Court. Lettre H. R. O.

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE — ET DE LA — NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO,	CASTELLAR,	
PELAYO,	CORTES,	
RIVERA,	COLON,	
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)	

Ils passent la barre en tout temps, sans retard.

Pour fret ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à F. INGATE, agent, No 4 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.
30juill—1an

STEAMERS—LIVERPOOL. Ligne d'Etat.

S'il y a des obstacles à la barre ils sont évités par les bateaux allégés.

Tous les steamers de cette ligne sont neufs, solides, construits spécialement pour le commerce de la Nouvelle-Orléans, d'une grande puissance et d'une grande vitesse; ils sont commandés par les marins les plus habiles et les plus prudents. Il y a des chirurgiens et des femmes de chambre expérimentés sur chacun d'eux et on n'y néglige rien pour assurer le confort de tous les passagers.

STATE OF LOUISIANA, 2500 tonneaux, Lieut. Johnson, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 2500 tonneaux, Lieut George Hamilton, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 2500 tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, 2500 tonneaux, capt. Sadler.
STATE OF PENNSYLVANIA, 2500 tonneaux, capt. Breen.
STATE OF GEORGIA, 2500 tonneaux, capt. L. Cooper.
STATE OF NEVADA, 2500 tonneaux, ...
STATE OF FLORIDA, 2500 " ....
STATE OF INDIANA, 2500 " ....

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

Elle donne des connaissements pour Brême, Hambourg, le Havre, Anvers, Rotterdam, Gênes et d'autres points bien connus.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer STATE OF ALABAMA,

partira de son quai, poteau 23, Troisième district; vis-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le SAMEDI, — 1874.

N. B.—Les steamers de cette ligne partant aux jours indiqués.

Prix du passage de la Nouvelle-Orléans aux ports ci-dessus mentionnés:

	Salon.	Inter.	Ent.
Liverpool, Glascow, Belfast, Queenstown, Londonderry.	$125	$80	$45
Le Havre, Hambourg, Anvers, Rotterdam	140	90	60
Paris, Brême, Manheim, Norvège, Suède, Danemark.	145	95	65

De la Nouvelle-Orléans à Glascow, Belfast via New-York (par chemin de fer tout le temps de la N.-O. à N.-Y.)

Les voyageurs partiront de la Nouvelle-Orléans du pied de la rue du Canal, à 4 heures de l'après-midi, le SAMEDI 19 sept. et prendront à New York, le steamer "State of Indiana," qui part de New York, le MERCREDI, 23 septembre à midi.

N. B.—Les voyageurs qui prendront cette route éviteront les désagréments, les frais et le retard à New-York.

Prix du passage (y compris le billet de chemin de fer pour New-York) à

	Salon.	2e cabine.	Entr'e.
Belfast, Glascow	$116		
Liverpool, Londonderry.	125	$90	$56

La compagnie vend, à bas prix, des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe.

Des billets—bons pour douze mois—de la Nouvelle-Orléans à Liverpool—aller et retour—à $220 le billet; pour Liverpool, directement, via New-York et vice versa—aller et retour—à $240 le billet.

Les prix sont basés sur la monnaie courante des Etats-Unis. Moitié prix pour les enfants âgés de deux à douze ans.

A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No 29 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
6juillet—1 an

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier

Départ:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Frankfurt	2 sept.	25 oct.
Strassburg	4 oct.	8 nov.
Koeln	18 "	22 "
Hannover	3 nov.	6 déc.
Gen. Werder	15 "	20 "
Frankfurt	1 déc.	3 janv.
Strassburg	15 "	17 "
Koeln	29 "	31 "

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres.....$150 en or.
Entrepont.....45 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres.....$150 en or.
Entrepont.....45 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres.....$25 en or.
Entrepont.....15 "

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8 août—1 an Au No 42 de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Havre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et de la Havane.

Les magnifiques steamers de la Compagnie: Germania, Capt. Winzen, Vandalia, Capt. Fanzen, Saxonia, Capt. Nielson. — Partiront comme suit —

De Hambourg.	De Havre.	De Santander.	De la Nlle-Orléans.
	"Vandalia."		
Janv. 21	Fév. 3	Fév. 27	Mars 11 1874
	"Germania."		
Mars 14	Mars 17	Mars 21	Avril 22

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Havre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour ils touchent à la Havane, à Cherbourg, (éventuellement au Havre), pour embarquer ou débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR.

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, au à Hambourg:

Première Cabine, $150—Entrepont, $55.

Du Havre, de Hambourg, de Southampton, à la Havane ou à la Nlle-Orléans:

Première Cabine, $150—Entrepont, $45.

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du continent entre le Havre et Cronstadt.

MM. Focke Wilkens & Co., à Galveston, et M. Ernest Cucullu, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'au lieux de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordement sur les steamers de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans.

Pour plus amples informations, s'adresser à WILLIAMS, RUPERTI & CIE., Agents-Généraux, 125, Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents-Généraux de Passage, 61, Broadway, New York.

F. BROMBERG, Mobile, Agents pour le Passage. 8août—1an

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES.

Le steamer

CORTES,
Nickerson, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 19 septembre, à 8 h. A. M.

Passage.....$30.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.
mai—1an

Comité Central d'Etat.—En vertu de l'autorisation qui m'a été donnée en ma qualité de Président de la Convention qui a siégé dernièrement à Bâton Rouge, j'ai désigné les membres suivant du Comité Central pour l'Etat:

Alex. DeClouet, St. Martin,
Alfred Roman, St. Jacques,
F. S. Goode, Terrebonne,
E. H. [illegible],
J. B. Wilkinson, Plaquemines,
Albert Voorhies, Orléans,
Samuel Choppin, Orléans,
W. B. Pike, Orléans,
W. B. Schmidt, Orléans,
J. D. Hill, Orléans,
Arch. Mitchell, Orléans,
Francis Johnson, Orléans,
A. Burke, Orléans,
J. J. Mellon, Orléans,
T. Bailly-Blanchard, Orléans.

Une réunion du Comité aura lieu, au No 48 de la rue Carondelet, SAMEDI, 5 septembre 1874, à midi.

R. H. MARR, Président.
Nlle Orléans, 31 août 1874. 160 sept—8

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

On and after May 21, 1874.

Trains leave depot foot Canal street as follows: EXPRESS AND MAIL DAILY, at 8 a. m. COAST ACCOMMODATION TRAIN, DAILY (except Sunday,) at 3:15 p. m.

Through night express daily, at 4 p. m.

Arrive:

Coast Accommodation (daily except Sunday) at 9:15 a. m.

Express and Mail daily at 2 p. m.

Through night Express, daily at 11 p. m.

The 4 p. m. Express train will stop only at regular telegraph stations between this city and Ocean Springs.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, St. Louis and Charleston.

Offices corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

R. P. SHUTE, General Passenger Agent.
S. H. SCRANTON, General Superintendent. 20 déc.

LIGNE DE MOBILE.

A partir du 21 Mai 1874.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal, comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures.

TRAIN D'AGRÉMENT POUR LES VILLES DE BAINS, (tous les jours, excepté le dimanche) à 3:15 p. m.

Express du soir tous les jours à 4 heures p. m.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans:

Le train d'agrément, (tous les jours, excepté le dimanche) à 9:15 a. m.

Express et malle, tous les jours, à 2 h. P. M.

Express du soir, tous les jours à 11 h. p. m.

Le train express de 4 h. p. m., ne s'arrêtera qu'aux stations télégraphiques régulières entre la Nlle Orléans et Ocean Springs.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, St. Louis et Charleston.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel.

R. P. SHUTE, Agent-Général pour les passages.
S. H. SCRANTON, Surintendant-Général. 20 déc.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:

(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Express.....7:30 A. M.	Express.....6:00 P. M.
Malle.....5:30 P. M.	Malle.....10:30 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St. LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars d'ici à certains jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-général. 12 avril

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R.Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope Street Depot.)

DEPART.	ARRIVE.
Express.....7:30 A. M.	Express.....6:00 P. M.
Mail.....5:30 P. M.	Mail.....10:30 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. april 12

Chemin de Fer Pontchartrain.

Les arrivants du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées près la Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour.....25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans.....15 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour—

Départs de la ville.	Départs du Lac.
6 heures A. M.	7 heures A. M.

[Horaire illisible]

Les dimanches un train partira toutes les demi heures, de 2 heures de l'après midi. Un train part de la ville tous les dimanches matin à 4 heures.

Les passagers qui désirent s'arrêter Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

S. H. SCRANTON, Surintendant-général.
8avril—6m

GRAND CHEMIN DE FER DE Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 7½ heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateaux à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Tèche, en deçà de Brashear, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation", seront accordés à ceux qui expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de fret après 3 heures.
27mai— CHS. A. WHITNEY & CO., Agents.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DE LA — Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

QUATORZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes de l'année expirée le 31 Décembre 1		
Sur les risques d'incendie	$414,862 30	
Sur les risques de mer	101,130 93	
Sur les risques de rivières	43,874 85	
Total des primes		$558,866 94
En moins—primes non expirées le 31 décembre 1873	$125,605 38	
En moins — Primes remboursées	11,776 85	
		$137,382 41
Montant net des primes		$421,376 60
Réassurances	$ 43,682 38	
Pertes par le feu	$183,070 87	
Pertes sur mer	97,172 66	
Pertes sur rivières	9,774 97	
		$290,017 94
Dépenses, taxes, etc., intérêt	17,601 45	
Commissions des affaires d'agences	7,798 87	
Réduction (rebate) aux assurés	28,773 49	
Intérêt semi-annuel sur le capital—		
Cinq pour cent payé en août 1873	25,000 00	
Cinq pour cent payable en février 1874	25,000 00	
	30,000	
		417,914 60
Réservé pour réclamations non réglées		$ 3,381
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
En caisse	$ 45,977 16	
Effets à recevoir, pour primes	15,977 16	
Bonds de la ville et autres bonds	128,600 00	
Actions de la Compagnie du gaz et autres	87,814 00	
Billets en garantie et billets hypothécaires	273,736 60	
Primes en voie de recouvrement	106,270 61	
Comptes en suspens	3,169 79	
Primes d'agence pour décembre	11,913 20	
Mandats	6,709 09	
Sauvetage	4,294 21	
Louisiana Cotton Factory	1,979 60	
Propriété au coin des rues Canal et Camp	70,683 77	
Autres propriétés foncières	35,392 20	
Dû par des Compagnies d'assurance	7,698 76	
		$774,505 77
Dépréciation		97,560 94
Valeur sur le marché, au comptant		$676,944 83

PASSIF.

Capital	$500,000 00	
Risques non expirés	125,605 38	
Intérêt sur le capital, dû en février	25,000 00	
Intérêts et dividendes non collectés	11,115 15	
Effets à payer	1,716	
Réclamations non réglées	3,381 75	
Réserve de 1 1/2 pour cent sur les pertes	30,143 97	
		676,944 83

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 9 de janvier A. D. 1874.

F. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.
Au No 149 de la rue Gravier, Nlle-Orléans.

Le dividende—intérêt semi-annuel de cinq pour cent, dû le premier lundi de février, sera payé aux actionnaires à partir de la dite date.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart,	M. Payne,
H. Gally,	Placide Forstall,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. Bailly Blanchard,	R. Miltenberger,
A. Schreiber,	W. B. Schmidt
Chas. Lafitte,	J Tuyes.

19jan—1an

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille (édition quotidienne, $12 par an; édition hebdomadaire, $3). Nous les prévenons [illegible]

MAISON ÉTABLIE EN 1856.

Dépôt des Moulins à Coton "Eagle" — ET DE — MACHINES DE TOUTE SORTE — DE — W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles, coin Union, Nouvelle-Orléans.

LE plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait au Sud se trouve prêt pour livraison immédiate au Dépôt de Machines de W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans. Comme M. Cushing est l'Agent des plus grands et des plus recommandables fabricants de ce pays, toutes les Machines sortant de son magasin sont vendues avec garantie sous tous les rapports. L'attention spéciale des Planteurs est appelée sur ce fait que le meilleur MOULIN A COTON qui existe et les meilleurs APPAREIL A SUCRE, les meilleures CHAUDIÈRES A SUCRE et les meilleures MACHINES A VAPEUR sont vendus par cette maison. Des assortiments de ARBRES DE COUCHE, POULIES, COUSSINETS et MANCHONS d'Arbre de Couche, est le plus grand qu'on puisse trouver aux Etats-Unis.

Les Marchands de la Campagne qui voudront agir comme agents de la maison recevront les commissions les plus libérales.

Aux dernières Foires de l'Etat, les Prix suivants—les plus remarquables qui aient encore été obtenus, ont été décernés à l'Agence Cushing:

Médaille en or, pour la meilleure Machine à Vapeur Stationnaire.

Médaille en or pour les meilleurs Moulins à Scie.

Médaille en or pour le meilleur Evaporateur de Sucre.

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Head Blocks) de Moulin à Scie.

Premier Prix pour la meilleure Machine à Planche.

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Maïs.
Premier Prix pour le meilleur Moulin à Coton.
Premier Prix pour la meilleure Presse à Coton.
Premier Prix pour le meilleur Vis à Coton de Newell.

Premier Prix pour la meilleure Bouilloire pour Machine à Vapeur.

Premier Prix pour les meilleures Poulies.

Premier Prix pour les meilleurs Arbres de Couche (Shafts).

Premier Prix pour les meilleurs Manchettes d'Arbres de Couche (Couplings).

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Hangers).

Premier Prix pour la meilleure Presse à Foin.

Premier Prix pour les premières Scies (circulaires.

Premier Prix pour la meilleure exposition d'ouvrages en cuivre, à l'usage des Plombiers, des poseurs d'Installation de Gaz, etc.

Premier Prix pour les meilleures Machines à faire les Bonbons et les Biscuits.

Cinq Premier Prix pour les Machines à raboter, et Machines à travailler le bois.—Un grand nombre d'autres Prix pour la meilleure et la plus grande exposition de Machines.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

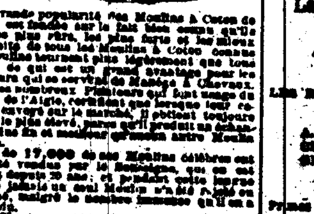

La grande popularité des Moulins à Coton de l'Aigle est fondée sur le fait bien connu qu'ils sont les plus sûrs, les plus durs et les mieux construits de tous les Moulins à Coton connus. Ces Moulins tournent plus légèrement que tous autres, de qui est un grand avantage pour le Planteurs qui se servent de Manège à Chevaux. Tous les nombreux Planteurs qui font usage du Moulin de l'Aigle, certifient que lorsque leur coton est envoyé sur le marché, il obtient toujours le prix le plus élevé, parce qu'il produit un échantillon plus fin et meilleur qu'aucun autre Moulin à Coton.

Plus de 17,000 de ces Moulins célèbres ont déjà été vendus par le Soussigné, qui en est l'Agent depuis 20 ans; et pendant cette longue période jamais un seul Moulin n'a été renvoyé, malgré le nombre immense qui en a été vendu.

Les Hérissons des Moulins à Coton de l'Aigle ont 12 pouces de diamètre, par conséquent 2 ou 3 pouces de plus que ceux de presque tous les autres Moulins à Coton. Cette sorte qu'un Moulin de l'Aigle de 50 scies par exemple, a une plus grande capacité de coton qu'un moulin de 60 scies des autres fabricants dont les scies n'ont que 10 et même 9 pouces de diamètre, ce qui constitue un avantage incontestable quand il s'agit d'un grand moulin.

Les planteurs qui désirent un Moulin recommandable, d'une réputation établie, peuvent acheter un Moulin à Coton de l'Aigle, avec la certitude de ne pas faire un essai incertain. Ils auront un Moulin qui, dans la Louisiane, les plus anciens et les meilleurs planteurs du pays regardent comme étant le meilleur Moulin à Coton en usage. Le soussigné en tient constamment un grand stock dans ses magasins de la Nouvelle-Orléans, toujours prêts à être expédiés sur demande.

Les planteurs doivent avoir soin d'indiquer s'ils veulent un Moulin avec la Grande Roue à main droite ou à main gauche.

Les Moulins à Coton qui a reçu le grand prix à St-Louis et qui a rapporté ainsi des milliers de dollars à un grand nombre de Foires de l'Etat, avait été agréé dans les Moulins à Coton de l'Aigle.

PRIX:

[Tableau des prix illisible]

Tous ordres doivent être adressés à W. L. CUSHING, No 61, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

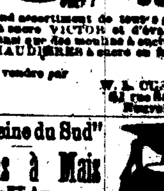

MOULINS A SUCRE VICTOR — ET — Evaporateurs de COOK.

Un grand assortiment de tous les grandeurs de moulins à sucre VICTOR et d'évaporateurs de COOK ainsi que des moulins à sucre de MILES, et des CHAUDIÈRES à sucre en fer du Tennessee.

A vendre par W. L. CUSHING, 61 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

"La Reine du Sud" Moulins à Maïs — ET A — FARINE DE STRAUB.

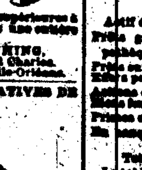

Ces moulins célèbres sont bien supérieurs à tous les autres et sont vendus avec une entière garantie par W. L. CUSHING, 61 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

MACHINES A VAPEUR PORTATIVES DE AMES. 1.600 EN USAGE.

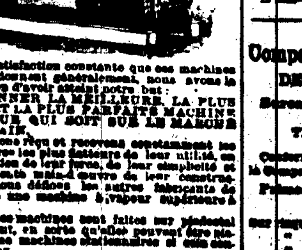

Par la satisfaction constante que ces machines à vapeur donnent généralement, nous avons la satisfaction d'avoir atteint notre but: DE DONNER LA MEILLEURE, LA PLUS FORTE ET LA PLUS PARFAITE MACHINE A VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN.

Nous avons reçu et recevons constamment les témoignages les plus flatteurs de leur utilité, en considération de leur force, de leur simplicité et de l'excellente main d'œuvre de leur construction, et nous défions les autres fabricants de construire une machine à vapeur supérieure à la nôtre.

Toutes ces machines sont faites sur piédestal indépendant, en sorte qu'elles peuvent être placées comme machines stationnaires et cela devient mieux.

W. L. CUSHING, Nlle Orléans.

CHAUDIÈRES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

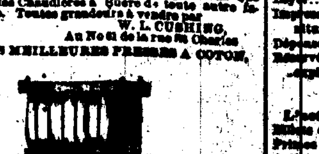

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des Chaudières à Sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St Charles

LES MEILLEURES PRESSES A COTON.

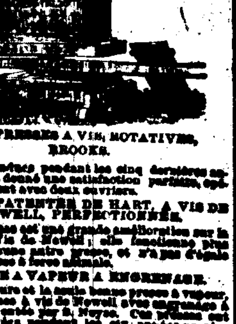

LES PRESSES A VIS, ROTATIVES, BROOKS.

ont été vendues pendant les cinq dernières années, et ont donné une satisfaction parfaite, opérant aisément avec deux ouvriers.

PRESSE PATENTÉE DE HART, A VIS DE NEWELL, PERFECTIONNÉE.

Cette presse est une grande amélioration sur la Presse à Vis de Newell; elle fonctionne plus vite qu'aucune autre presse, et n'a pas d'égale comme presse à force animale.

PRESSE A VAPEUR A ENGRENAGE.

La meilleure et la seule bonne presse à vapeur; c'est la presse à vis de Newell avec engrenage à friction inventée par S. Noyes. Ces presses ont été employées pendant les six années passées; [illegible] balles par jour. Une de ces presses fonctionne au MOULIN A L'HUILE UNION, en cette ville.

Les planteurs désirant d'une bonne presse à coton, soit à vapeur, soit presse à force animale, soit à vapeur, trouveront les presses ci-dessus les meilleures du marché et à des prix modérés. A vendre ainsi que la vieille et renommée Vis de Newell, de toutes grandeurs, telle qu'elle a été perfectionnée par Sanderson & Co.

A vendre à l'AIGLE COTTON GIN DEPOT, par W. L. CUSHING,
Sept— No 61 rue St-Charles, Nlle-Orléans.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DES — Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 104, RUE DU CANAL.

VINGTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant—

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1874, y compris les primes non expirées de l'année précédente:		
Sur risques de feu	$[illegible] 04	
Sur risques de mer	8,592 59	
Sur risques de rivières	105,[illegible] 21	
Total des primes		$[illegible] 30
En moins—primes non expirées		[illegible]
Total net des primes, le 31 mai 1874		729 [illegible]
Pertes payées;		
Sur risques d'incendie	$[illegible] 69	
Sur risques de mer	68,[illegible] 72	
Sur risques de rivières	20,[illegible] 28	
Taxes, dépenses, intérêts	3,[illegible] 04	
Réassurances, primes remboursées, profits et pertes	90,[illegible] 58	
Réservé pour pertes non encore réglées	40,000 00	444,[illegible] 66
Bénéfices		102,[illegible] 10

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$[illegible] 50
Bonds de la ville	[illegible]
Actions de banques et de chemins de fer	[illegible] 00
Billets garantis par hypothèque	[illegible]
Billets garantis	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
Bonds de l'Etat	[illegible]
Actions d'assurances	[illegible]
Actions du Vallette Dry Dock Company	[illegible]
Actions du Levee Steam Cotton Press	[illegible]
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company	[illegible]
Bonds hypothécaires du Temple Academy	[illegible]
Bonds hypothécaires du Odd Fellows Hall	[illegible]
En caisse	[illegible]
	$1,[illegible] 76

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, pardevant moi, le 5 juin 1874.

F. CHS. CUVELLIER, Notaire Public, Au No 149 de la rue Gravier.

L'intérêt habituel de dix pour cent est payable aux actionnaires, sur demande.

— DIRECTEURS —

P. Maspero,	M. Puig,
D. A. Chaffraix,	B. Mc Cord,
P. Fourchy,	J. M. Allen,
L. F. Generes,	G. L. Reid,
M. W. Smith,	Chas. Lafitte,
J. J. Fernandez.	

1juin

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

— Assure contre —

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRES.

[illegible]

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Financière.

Primes reçues		$[illegible] 79
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$[illegible] 69	
Réassurances, réductions (rebates), dépenses, etc.		
		[illegible]
		[illegible] 1
Total de l'Actif		$[illegible] 1

DÉCLARÉ:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	G. Katz,	Louis Schneider
A. Eimer Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
H. A. Baumgarten,	Th. Lilienthal,	S. Sieg,
Geo. [illegible],	E. F. Del Bondio,	C. E. Miller,
Isaac Scherck,	H. Blake,	S. L. Nestle,
J. F. Schwarz,	Chas. Engsfeld,	E. Pohlmann,
Louis Schwarz,	M. Frank,	F. Richert,
H. Weingarten,	H. R. Gogreve,	F. Bader,
E. Wilkinson.		

DIX-SEPTIÈME TABLEAU ANNUEL

Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NLLE-ORLÉANS,

Bureau No 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril, 1874		$[illegible]
Sur les risques d'incendie	[illegible]	
Sur les risques maritimes	14,[illegible]	
Sur les risques de rivières	4,[illegible] 25	[illegible]
Pertes payées dans la même période		
Sur les risques d'incendie	[illegible] 84	
Sur les risques maritimes	4,[illegible]	
Sur les risques de rivières	1,[illegible] 11	$[illegible] 72
Moins sauvetage	7,[illegible] 64	
Taxes	7,[illegible] 77	
Réassurances	[illegible]	
Loyer	[illegible] 97	
Primes retournées	[illegible]	
Profits et pertes, dépenses, intérêts escomptes	[illegible]	[illegible]
Réserves pour les risques non terminés au 30 avril 1874		$[illegible] 40

Actif de la Compagnie:

Prêts garantis par première hypothèque dans cette ville	[illegible]
Prêts sur gages	[illegible]
Effets à payer primes à courte échéance	[illegible]
Actions de banque et autres actions	[illegible]
Bonds fonciers	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
En banque	[illegible]
Total de l'actif	$[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte de livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi ce 15 mai 1874.

F. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public
15 mai—1m No. 149, rue Gravier

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Bureau, No 9 de la rue St-Pierre.

TROISIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874.		
Sur risques d'incendie	$[illegible]	
" de rivières	[illegible]	
" de mer	12,[illegible]	
Total des primes		$[illegible]
En plus risques non expirés pour 1873		[illegible]
		$[illegible]
En moins, primes remboursées		1,[illegible]
Montant net des primes reçues		$[illegible]
Pertes payées dans la même période		
Sur risques d'incendie	$[illegible]	
" de rivières	[illegible]	
" de mer	[illegible]	
Réduction (rebate)	[illegible]	
Réassurances	[illegible]	
Taxes	[illegible]	
Loyer	[illegible]	
Impressions, annonces, fournitures de bureau	[illegible]	
Dépenses, etc., intérêt et escompte	7,770 [illegible]	
Réservé pour les risques non expirés	[illegible]	[illegible]
Bénéfice net		$[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets du capital	$[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
Actions de banques et autres actions	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Billets garantis	[illegible]
Billets garantis par hypothèque	[illegible]
Billets à recevoir à courte échéance	[illegible]
Meubles et installations de bureau	[illegible]
En caisse	[illegible]
Total de l'actif	$[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. H. DAVIS, Président,
A. SCOOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Signé sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, ce [illegible] jour de juillet 1874.

ADS. DUBUCCOURT, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1874.—Aujourd'hui à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé est déclaré et porté au crédit des billets d'actions (stock notes), également qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1874 sera payé à dater du dixième jour du mois d'août 1874.

DIRECTEURS:

E. H. Davis	Jos David
A. Scoola	M Servin
[illegible]	David Hughes
Ernest Pragst	J J Haas
N A Lhomme	P Gasché
L Baby	H Hansel
[illegible]	M Demarest
J B Gonichon	S Chesbon
V Beltaire	J Newhauser
J Hébert	F Bonnot
A Hebey	[illegible]

juill—3m

ASSURANCES.

— VINGT-CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL — DE LA —

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

30 Mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1874—

Primes d'incendie	$[illegible]	
Primes de mer	[illegible]	
Primes des rivières	[illegible]	
		$[illegible]
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées		$[illegible]
Pertes payées et évaluées:		
Sur risques d'incendie	$[illegible] 14	
Sur risques de mer	32,477 32	
Sur risques de rivières	67,[illegible]	
		$[illegible]
Taxes, escompte au lieu de participation, intérêt du capital, dépenses, escomptes, etc.		[illegible]
		[illegible] 07
Bénéfice net		$[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$[illegible]	
Prêts sur bons et hypothèques	[illegible]	
		$[illegible] 1
Prêts sur actions, sur demande	[illegible]	
En caisse	[illegible]	
Propriétés foncières		[illegible]
Bons de la ville, actions de banques et autres		[illegible]
Réassurances en voie de recouvrement		[illegible]
		$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 30 mai 1874.

W. H. EVANS, Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de VINGT CINQ pour cent payé, COMPTANT, à dater du 29 juin [illegible], aux assurés qui y ont droit.

— DIRECTEURS —

Thos. A. Adams,	Sam'l R. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	G. T. Beddelle,
John Phelps,	A. G. Ober,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
Jos. M. Sandidge,	Simon Hernsheim,
Simon Forchheimer,	Jos. H. Wolfe,
R. B. Post,	A. Levi,
Edward Pilsbury,	Jos. H. King,
Chas. R. Slaybach,	Frederick Camerden,
David Wallace,	J. L. Harris,
Andrew Stewart	Joseph Shane.

6mai—30

Premier état annuel — DE — L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, LNE

Au No. 130 de la rue du Canal.

Le 31 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie financière de l'année expirée le 31 décembre 1873.		
Primes d'incendie		$[illegible]
Primes de rivières		[illegible] 5
Total des primes		$[illegible]
En moins—primes non expirées		[illegible]
Montant net des primes		$[illegible]
A déduire:		
Pertes par les incendies—payées	$ [illegible]	
Dépenses générales, moins profit, pertes et intérêts	12,[illegible]	[illegible]
Montant réservé pour pertes non réglées		$[illegible]

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriété foncière non grevées valant $[illegible]	$[illegible]
Propriétés foncières appartenant à la compagnie	17,[illegible]
Prêt garanti par des actions	[illegible]
Actions appartenant à la compagnie	[illegible]
Bons des Etats-Unis	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
[illegible] payables sur demande, portant 8 pour cent d'intérêt	[illegible]
Intérêts	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
Effets à recevoir pour primes	[illegible]
Dans la caisse de la banque et dans les mains du trésorier	[illegible]
Mobilier de bureau, coffre-fort, fournitures d'agence	[illegible]
Capital souscrit, en voie de règlement	[illegible]
	$[illegible]

PASSIF.

Capital, 4,180 2-3 actions, de $100, souscrites à $75 l'action	$[illegible]
Montant réservé pour garantir entièrement tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées	37,[illegible]
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé	[illegible]
Montant réservé pour perte non réglée	[illegible]
Solde non payé	[illegible]
	$[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. T.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce [illegible] janvier A. D. 1874.

JOHN G. EUSTIS, notaire public.
Au No. 39 de la rue Carondelet.
23janv—[illegible]

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIÈME ÉTAT ANNUEL. Année expirée le 31 juillet 1874.

Montant reçu de membres associés sur décès	$[illegible]	
Montant reçu, intérêt et dividendes	2,187 [illegible]	
Montant au crédit des pupilles et partes	[illegible]	
	$[illegible]	
Montant payé sur 22 décès	$[illegible] 00	
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste Loyer et Salaires	[illegible]	$[illegible]
	$[illegible]	

PASSIF.

Polices Classe "A."	$[illegible]
Polices Classe "B."	4,374 17—$[illegible]

ACTIF.

En caisse	$[illegible]
Décès payés "non réclamé"	4,[illegible]
Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton	7,[illegible] 00
Chemin de fer Canal et Claiborne	[illegible]
Banque d'Amérique	4,[illegible]
Banque Nationale Mutuelle	[illegible]
Dû sur assessments en voie de recouvrement	[illegible]
Meubles de Bureau	1,[illegible]
Effets et recevoir	1,[illegible]
	$[illegible]

I. N. MARKS, Président.
L. A. POURNEL, Trésorier.
1 août 1874.

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, 27 Février 1874.

RESSOURCES.

Prêts et Escomptes	$ [illegible]
Tiré en délà des dépôts	1,[illegible]
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	[illegible]
Autres actions, bons et hypothèques	12,[illegible]
Dû par des agents de réserve et de réserve	[illegible]
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	[illegible]
Local de la banque	[illegible]
Autres Propriétés foncières	[illegible]
Mobiliers et installations	[illegible]
Dépenses Courantes	[illegible]
Taxes payées	[illegible]
Primes	[illegible]
Echanges pour le Clearing House	[illegible]
Billets d'autres Banques Nationales	[illegible]
Petite Monnaie Courante, y compris les Nickels	[illegible]
Espèces	[illegible]
Billets Legal Tender	[illegible]
	$[illegible]

PASSIFS.

Capital payé	$ [illegible]
Surplus	[illegible]
Escompte	[illegible]
Change	[illegible]
Intérêt	[illegible]
Circulation Nationale non rachetée	[illegible]
Dividendes non-payés	[illegible]
Dépots individuels	[illegible]
Chèques Certifiés	[illegible]
Dû à des Banques Nationales	[illegible]
Dû à des Banques à des Banques de l'Etat	[illegible]
	$[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Mitchell, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que le présent tableau qui précède est exact.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce [illegible] 1874.

JULES [illegible], N. P.

Exact:

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYÉ.....$[illegible]

DIX-HUITIÈME ÉTAT ANNUEL. Année 1873.

Montant des primes de l'année	300,687 88	
En moins—risques non expirés et primes remboursées	[illegible]	
Montant net des primes		$[illegible]
Escompte et intérêts		[illegible]
		$[illegible]
Pertes payées, réassurances et pertes non réglées	$[illegible] 77	
Dépenses générales et taxes	[illegible]	
Réserve et dividende sur actions	[illegible]	
		$[illegible]
Bénéfice net		$[illegible]
ACTIF de la Compagnie estimé aux taux du marché		
Bons, actions, prêts et billets à recevoir	[illegible]	
En caisse et primes en voie de recouvrement	[illegible]	
Total de l'actif		$[illegible]

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 21 janvier 1874, après avoir mis de côté, pour la réserve, $30,000 prime du montant net des primes de l'année, et avoir payé dix pour cent de dividende aux Actionnaires, ont résolu de payer, comptant un dividende de dix pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1873.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1874—

JNO. G. GAINES,	JAS. I. DAY,
R. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP,
HUGH WILSON,	G. M. BAYLY.
R. BISCOE,	JAMES BYRNES,
I. N. MARKS,	J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. B. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
J. WEISS,	R. T. TORIAN,
B. W. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS,	ISAAC L. HAAS.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices contre l'incendie, les risques de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle toutes les pertes aux conditions les plus libérales et les paie promptement, à son bureau, No 41 de la rue du Camp, coin Commercial Alley.

VINGT-DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL — DE — Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:

Primes reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1873, y compris les Risques non terminés de 1872		$[illegible]
Primes sur les Risques de feu	$[illegible]	
Primes sur les Risques de rivières	[illegible]	
Primes sur les Risques de mer	[illegible]	
Moins les primes rendues	[illegible]	
Moins les primes sur Risques non terminés en 1873	[illegible]	[illegible]
Primes nettes pour l'année 1873		$[illegible]
Déficit pour l'année 1873		[illegible]
		$[illegible]
Pertes payées durant la même période—		
Sur les Risques de feu	$[illegible]	
Sur les Risques des rivières	[illegible]	
Sur les Risques de mer	[illegible]	
Réassurances		[illegible]
Taxes	[illegible]	
Réduction au lieu de scrip	[illegible]	
Dépenses et Profits et Pertes, moins le compte de loyer	[illegible]	
Intérêt dû sur les Scrips non encore payés	[illegible]	
Moins escompte et intérêts	[illegible]	[illegible]
Pertes non réglées		$[illegible]

La Compagnie possède l'Actif suivant:

En caisse	$[illegible]	
Effets à recevoir sur prêts et sur gages	[illegible]	
Effets à recevoir sur Primes	[illegible]	$[illegible]
Effets à recevoir en voie de recouvrement		[illegible]
Propriétés foncières		[illegible]
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans		[illegible]
Actions de Banques		[illegible]
Actions de la Compagnie Vallette Dry Dock		[illegible]
Actions du Harbor Protection Company		[illegible]
Bons de la Grand' Loge des Maçons Libres et Acceptés		[illegible]
Bons I. O. des O. F. Hall Association		[illegible]
Actions de Compagnie d'assurance		[illegible]
Bons du Mechanics' and Agricultural Fair Association		[illegible]
Compte suspendu de Bons et d'Actions		[illegible]

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHER, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce onzième jour de janvier, A. D. 1874, comme l'atteste mon signature et le sceau.

ANDREW HERO, Notaire Public.
27 janv—1m

ETAT — DE — L'Atlas Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

130.....RUE DU CANAL.....

BUREAUX DE L'ATLAS INSURANCE COMPANY, No 130 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1874.

Conformément aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant:

Prêt garanti par hypothèque, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées, valant $[illegible]	$[illegible]
Prêts garantis par actions	[illegible]
Propriétés foncières appartenant à la Compagnie	[illegible]
Actions appartenant à la Compagnie	[illegible]
Bons 5-20 des Etats-Unis	[illegible]
Billets sur demande portant 8 pour cent d'intérêt	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Stock souscrit et responsable	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
Intérêts	[illegible]
Mobilier de bureau, coffre-fort et autres items	[illegible]
Montant au State National Bank	[illegible]
Montant entre les mains du Trésorier	[illegible]
	$[illegible]

PASSIF:

Réassurance, fonds de primes	$[illegible]
Billets courants non payés	[illegible]
	$[illegible]
Actif net	$[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
D. B. TAYLOR, Secrétaire.

Déclaré sous serment et signé pardevant moi, ce 17 juillet, A. D. 1874.

J. G. EUSTIS, Notaire Public.

Officiers:

Wm. H. Stevenson, Président.
D. B. Taylor, Secrétaire.
S. F. Parmly, Trésorier.
Wm. L. Standard, Vérificateur.

Directeurs:

G. G. Wilder, Nouvelle-Orléans.
Paul Duchesne, Nouvelle-Orléans.
S. G. Parham, Nouvelle-Orléans.
W. E. Hodges, Nouvelle-Orléans.
Jno. D. Scott, Nouvelle-Orléans.
J. F. Randolph, Nouvelle-Orléans.
Leonard Fash, Nouvelle-Orléans.
[illegible], Nouvelle-Orléans.
Wm L. Standard, Nouvelle-Orléans.
F. F. Berry, Nouvelle-Orléans.
S. F. Parmly, Nouvelle-Orléans.
Wm H. Stevenson, Nouvelle-Orléans.
J. Hatheron, Nouvelle-Orléans.
George Mitchell, Nouvelle-Orléans.
William G. James, Nouvelle-Orléans.
Jno. J. Stevenson, Canada.
E. L. Craw, Michigan.
Prof. A. J. Sawyer, Chicago, Illinois.
Thos. M. Nelson, Chicago, Illinois.

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS:

ARISTIDE GERARD.....Président
EMILE DESUYS.....Vice-Président
DUBUAU HALPERN.....Secrétaire
ULGER LAUVE.....Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS:

Jules Tuyes,	Jean Lamothe,
Antoine Tertrou,	Octave L. Romain,
F. Oyrsac, Ricard,	Wm. E. Schmidt,
Chas. Rousseau,	[illegible] Dalcour,

Aristide Gérard.

COMITÉS:

[illegible]

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.

Primes de l'année expirée le 31 mars 1874:		
Incendie	$[illegible] 35	
Mer	27,[illegible] 14	
Rivières	[illegible] 20	
	$[illegible] 97	
En plus risques non expirés le 31 mars 1873	[illegible] 77	
En moins primes non expirées 1874	214,[illegible] 76	
	[illegible]	$[illegible] 76
Payé, pertes par l'incendie	[illegible]	
Payé, pertes sur mer	11,[illegible] 14	
Payé, pertes sur rivières	[illegible]	
Payé, réduction (rebate)	[illegible]	
Payé, réassurance	[illegible]	
Payé, primes remboursées	[illegible]	
Payé, taxes	[illegible]	
Payé, dépenses courantes	[illegible]	
Payé, loyer	[illegible]	
Payé, dépenses, salaires, etc.	14,[illegible]	
Payé, dividendes	[illegible]	
En moins, profit et perte	[illegible]	
et intérêt	[illegible]	
Bénéfice net		[illegible]

ACTIF.

Effets à recevoir	$[illegible]
Meubles	[illegible]
Actions Harbor Prot.	[illegible]
Bons de la ville	[illegible]
Effets en voie de recouvrement, etc.	[illegible]
En caisse	[illegible] 74
	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie. Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.

J. H. [illegible], Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment, pardevant moi, ce [illegible] avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 7 avril 1874.

A une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie sera déclaré payable aux Actionnaires.

Mechanics' and Traders INSURANCE COMPANY,

Au No 14 de la rue Carondelet.

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes de l'année expirée le 31 août 1873:		
Primes sur l'incendie	$[illegible]	
Primes de mer	[illegible]	
Primes de rivières	[illegible]	
Primes sur les risques non expirés au 31 août 1872	[illegible]	
Total		$[illegible]
A déduire primes non expirées et primes remboursées		[illegible]
		$[illegible]
Pertes payées dans l'année:		
Sur les risques d'incendie	[illegible]	
Sur les risques de mer	[illegible]	
Sur les risques de rivières	[illegible]	$[illegible]
En moins		[illegible]
Réduction (rebate)	[illegible]	
Réassurance	[illegible]	
Dépenses, taxes, loyer, intérêt	[illegible]	
Réservé pour pertes non réglées		[illegible]
Bénéfice net		$[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$[illegible]
Effets à recevoir pour primes garanties	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
Actions, bons, etc. de banque	[illegible]
Actions de compagnies d'assurance, etc.	[illegible]
Propriété foncière	[illegible]
Billets d'actions (stock notes)	[illegible]
	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire public, ce 29 septembre 1873.

CHS. A. AUDRY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré:

Intérêt sur le capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur capital, 5
Dividende sur primes remboursées, 15

Le tout sera porté au crédit des billets d'actions (stock notes). Il sera émis des certificats pour les dits dividendes à dater du [illegible] octobre prochain.

DIRECTEURS:

C. W. Allen,	C. [illegible]
A. J. Allen,	I. [illegible]
J. A. Braselman,	Carl H. Hunt,
W. T. Hardie,	J. [illegible]
I. Bloom,	Jno. Lanphier,
Sam. Boyd,	R. I. Moore,
C. H. C. Brown,	John Deyere,
John B. Cobb,	H. J. Mullan,
Geo. W. Church,	Edward Nalle,
J. R. Gamble,	G. W. Pantell,
Lloyd R. Coleman,	W. [illegible] Thompson,
Lucien J. [illegible],	Frederick Wing,
J. A. Dunn,	C. W. Wood,
Fred. Kramer,	Louis [illegible]
Benjamin [illegible],	T. S. Robertson.

RAPPORT SUR L'ETAT — DE LA — Banque Nationale de l'Etat A LA NOUVELLE-ORLÉANS,

DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE, A la clôture des Affaires, Vendredi, [illegible] Mai 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,[illegible] 71
Tiré en trop	17,[illegible] 25
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	[illegible]
Autres actions, bons et hypothèques	[illegible]
Dû par des agents de réserve	[illegible]
Dû par d'autres banques nationales	[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers	[illegible]
Local de la Banque	[illegible]
Autres propriétés foncières	[illegible]
Meubles et installations	[illegible]
Dépenses courantes	[illegible]
Taxes payées	[illegible]
Primes sur bons des Etats-Unis	[illegible]
Items, comptant	[illegible]
Echanges pour le Clearing House	[illegible]
Billets d'autres banques nationales	[illegible]
Petite monnaie courante (y compris les nickels)	[illegible]
Espèces	[illegible]
Billets, légal tender	[illegible]
	$[illegible]

PASSIF.

Capital payé	$[illegible]
Surplus	[illegible]
Escompte	[illegible]
Echange	[illegible]
Intérêt	[illegible]
Profits et pertes	[illegible]
Circulation de banque nationale non rachetée	[illegible]
Dividendes non payés	[illegible]
Dépôts individuels	[illegible]
Dû à des banques nationales	[illegible]
Dû à d'autres banques et banquiers	[illegible]
	$[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la Banque Nationale de l'Etat, de la Nouvelle-Orléans, déclare que le tableau ci-dessus est exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce [illegible] 1874.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—Témoins:

ALF. MOULTON, E. M. BOYD, CHAS. E. SLAYBACK, } Directeurs.

Sun Mutual Insurance Company.

Capital Payé.....$500,000

Dividendes payés sur les actions—Dix pour cent.

Dividendes sur primes participantes—[illegible] pour cent comptant.

— ÉTAT DE L'ÉTAT — ANNUEL DE 1873.

Montant net des primes	$[illegible]	
Escompte et intérêts	[illegible]	$[illegible]
Pertes, dépenses, taxes, etc.	[illegible]	
Réserve et dividende sur le capital	[illegible]	$[illegible]
Bénéfice net		$[illegible]
Actif évalué aux taux du marché.		
Actions, Bons, Prêts et billets à recevoir	$[illegible]	
En caisse et primes en voie de recouvrement	$[illegible]	$[illegible]

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur l'incendie, les risques de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle ses pertes aux conditions les plus libérales, à son bureau, No 41 de la rue du Camp, coin Commercial Place.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.

— DIRECTEURS POUR 1874 —

JNO. G. GAINES,	JAMES BYRNES,
R. J. HART,	J. L. HARRIS,
HENRY RENSHAW,	LIONEL C. LEVY,
HUGH WILSON,	W. B. SCHMIDT,
R. BISCOE,	RICHARD FLOWER,
I. N. MARKS,	J. WEISS,
CHAS. MACREADY,	B. W. TAYLOR,
W. B. SEYMOUR,	J. C. MORRIS,
JAMES I. DAY,	L. ALCUS,
GEO. JONAS,	R. T. TORIAN,
EMORY CLAPP,	SCOTT McGEHEE,
G. M. BAYLY,	I. L. HAAS.